

**Signature d'un accord cadre de partenariat entre la ville de Lourdes,
la Communauté de Communes du Pays de Lourdes, le
Syndicat Mixte de Traitement des Déchets du pays des
Gaves et Electricité de France**

=====

Cet accord exemplaire et novateur part d'une analyse convergente des enjeux :

- la volonté de produire des services de qualité
- la nécessité de maîtriser les consommations



Signature de l'accord cadre de partenariat entre la ville de Lourdes, la CCPL, le SMTDPD et EDF

Les projets développés actuellement dans la ville de Lourdes ont permis de mettre en place un programme d'expertise avec EDF qui s'articule autour des orientations suivantes :

♦ **Mise en lumière de la zone urbaine en général** : c'est l'éclairage public et la volonté de résorption des zones d'ombre pour des raisons de sécurité, mais aussi pour, à moyen terme, retrouver un mobilier homogène et une qualité lumière uniforme et optimale dans tous les quartiers de Lourdes

♦ **Des bâtiments publics** : c'est la volonté de mise en valeur des bâtiments les plus remarquables du patrimoine local (exemple le Château-Fort)

♦ **Participation dans des projets d'envergure tels que le centre de ressources multiservices ou la médiathèque**

- Pour le centre de ressources : étude HQE (Haute Qualité Environnementale) permettant d'obtenir un label ouvrant droit à subvention,

- Pour la médiathèque : accompagnement maîtrise d'énergie et installation CPL (Courant Porteur en Ligne) : accès facilité aux réseaux internet, ADSL à partir de n'importe quelle prise.

Ce partenariat dépasse donc le simple cadre communal puisqu'il intègre outre la médiathèque qui sera un projet communautaire, la mise en oeuvre de projets de développement économique avec la Communauté de Communes du Pays de Lourdes (CCPL) et des aspects environnementaux avec le Syndicat Mixte de Traitements des Déchets du Pays des Gaves (SMTD)

• **Etude sur les déplacements urbains**

- Transports urbains : nouveaux bus hybrides (opérationnels dès avril 2005)

- Etude sur le parc des véhicules municipaux : (acquisition progressive de véhicules à faible émissions polluantes)

• **Un partenariat remarquable**

- Mise à disposition d'un étudiant de l'IUT de Tarbes en Licence Pro Sciences et Techniques Energies renouvelables pendant 4 mois (mise en valeur des savoir-faire locaux et du pôle universitaire technique haut pyrénéen)

• **C'est la seconde convention** en Hautes-Pyrénées et la troisième sur l'ensemble du territoire national ce qui témoigne du dynamisme de notre département véritable < laboratoire > en Midi-Pyrénées.

Les partenaires EDF

Jean-Philippe Lenoir, Délégué régional ; M. Ugartemendia, direction des marchés des collectivités territoriales, M. Bacelon, responsable commercial Entreprises et Collectivités Territoriales Sud Ouest et Guy Boime, chef de l'agence de Lourdes